



A compléter et retourner avec votre règlement à l'adresse suivante le 30/04/2014 au plus tard :

France Bois Forêt – Service Gestion CVO – 45 avenue du Général Leclerc – 60509 Chantilly Cedex

En vertu de l'arrêté ministériel du 06.06.2011, publication au Journal Officiel le 17.06.2011, le paiement de la CVO est obligatoire. Tous renseignements complémentaires disponibles sur www.franceboisforet.fr ou au 03 44 62 52 85.

Votre identification contributeur

Votre N° FBF

Notre réf.

Vos coordonnées postales

N° de SIRET, code NAF, activité, e-mail, téléphone

SIRET :

Code NAF :

e-mail :

tél. :

SIRET :

Code NAF :

e-mail :

tél. :

En cas d'adresse inexacte, merci de reporter celle-ci dans l'encadré « Vos observations ».

Déclaration provisionnelle CVO 2014 (voir la notice jointe)

Indiquez le montant du chiffre d'affaires, des ventes ou des achats réalisés au cours de l'année civile précédente (hors transport), dans chacune des activités ci-dessous qui entrent dans le champ d'application de l'accord interprofessionnel.

Au titre de 2014	CA HTVA année de référence 2013 (hors transport)	Montant provisionnel CVO à verser
Professionnels grainiers, pépiniéristes base cotisation égale à 0,07%. (Voir notice page 2 - N°1)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Propriétaires forestiers 0,50% sur bois sur pied. 0,33% sur bois abattus bord de route, hors frais de transport. 0,25% sur bois rendus usine. (Voir notice page 2 - N°2)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Professionnels de l'exploitation forestière et de revente de bois ronds base cotisation égale à 0,15%. (Voir notice page 2 - N°3)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Activité de sciage, tranchage et mise en œuvre base cotisation égale à 0,15%. (Voir notice page 3 - N°4-5)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Activité de rabotage du bois base cotisation égale à 0,10%. (Voir notice page 3 - N°4-5)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Professionnels de la fourniture de bois et dérivés destinés à l'énergie ou à l'industrie base cotisation égale à 0,15% ou 0,10%. (Voir notice page 3 - N°6)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Professionnels de l'emballage base cotisation égale à 0,10%. (Voir notice page 3 - N°7)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Prestataire de services en travaux forestiers et reboiseurs base cotisation égale à 0,03%. (Voir notice page 3 - N°8)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres professionnels de la filière base cotisation égale à 0,15%. (Voir notice page 3 - N°9)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Régularisation CVO provisionnelle 2013 (Voir notice jointe)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	TOTAL	<input type="text"/>

Collecte CVO par délégation pour le compte des propriétaires forestiers (voir au dos pour les déclarations)

TOTAL €

Sollicite un paiement fractionné pour CVO supérieure à 10 000 € (Voir notice page 1)

Vos observations annexées aux présentes

Références du titre de paiement

à nous retourner avant le 30/04/2014

N° du compte de l'émetteur du virement, joindre votre RIB

Date

N° de chèque à l'ordre de France Bois Forêt

Date

Jour Mois Année

TOTAL €

Si vous avez cessé votre activité définitivement, cochez cette case et indiquez la date de cessation (joindre un extrait Kbis obligatoirement).

Date

Jour Mois Année

Certifié conforme le

Jour Mois Année

Nom, signature et cachet de l'entreprise

Vous êtes une Personne morale : la référence de votre virement doit être OBLIGATOIREMENT soit votre N° SIRET soit votre N° contributeur FBF.

Notre RIB pour les virements à : **Crédit Agricole d'Ile-de-France**

IBAN (international Bank Account Number)						
FR76	1820	6002	8060	2868	0584	138
BIC (Bank Identifier Code) : AGRIFRPP882						

Titulaire du compte : France Bois Forêt ENTREPRISES -10 avenue de Saint Mandé - 75012 PARIS

Versement de la collecte CVO par délégation pour le compte des Propriétaires Forestiers

Par délégation :

Indiquez le montant des cotisations collectées pour le compte des Propriétaires Forestiers vendeurs, organisateurs ou responsables de la vente de bois rond. (On entend par bois rond tout bois sur pied ou qui n'a fait l'objet que d'une exploitation et d'un transport éventuel, sans mise en œuvre).

Au titre des recettes 2013, indiquez ci-dessous les coordonnées complètes des différents Propriétaires Forestiers (personnes morales ou physiques) avec lesquels vous avez effectué une transaction, ainsi que le chiffre d'affaires HTVA et le montant de la CVO correspondant à votre collaboration.

Entreprise / Nom de la société : <input style="width: 90%;" type="text"/>	CA HTVA année de référence 2013 (hors transport)
Particulier / Nom : <input style="width: 90%;" type="text"/>	<input style="width: 80%;" type="text"/> €
Prénom : <input style="width: 90%;" type="text"/>	
N° : <input style="width: 40%;" type="text"/> Voie : <input style="width: 50%;" type="text"/>	Montant CVO à verser
Lieu-dit : <input style="width: 90%;" type="text"/>	<input style="width: 80%;" type="text"/> €
Ville : <input style="width: 45%;" type="text"/> Code postal : <input style="width: 45%;" type="text"/>	

Entreprise / Nom de la société : <input style="width: 90%;" type="text"/>	CA HTVA année de référence 2013 (hors transport)
Particulier / Nom : <input style="width: 90%;" type="text"/>	<input style="width: 80%;" type="text"/> €
Prénom : <input style="width: 90%;" type="text"/>	
N° : <input style="width: 40%;" type="text"/> Voie : <input style="width: 50%;" type="text"/>	Montant CVO à verser
Lieu-dit : <input style="width: 90%;" type="text"/>	<input style="width: 80%;" type="text"/> €
Ville : <input style="width: 45%;" type="text"/> Code postal : <input style="width: 45%;" type="text"/>	

Entreprise / Nom de la société : <input style="width: 90%;" type="text"/>	CA HTVA année de référence 2013 (hors transport)
Particulier / Nom : <input style="width: 90%;" type="text"/>	<input style="width: 80%;" type="text"/> €
Prénom : <input style="width: 90%;" type="text"/>	
N° : <input style="width: 40%;" type="text"/> Voie : <input style="width: 50%;" type="text"/>	Montant CVO à verser
Lieu-dit : <input style="width: 90%;" type="text"/>	<input style="width: 80%;" type="text"/> €
Ville : <input style="width: 45%;" type="text"/> Code postal : <input style="width: 45%;" type="text"/>	

NB : Remplissez autant d'encadrés que de Propriétaires Forestiers auxquels vous avez acheté du bois. Si vous manquez d'espace, photocopiez cette page, complétez-la et joignez-la à votre envoi ou joindre un listing informatique reprenant toutes ces informations en le téléchargeant sur notre site internet www.franceboisforet.fr.

Cachet de l'entreprise

Certifié conforme le

Signature

<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Jour	Mois	Année

TOTAL
de la CVO à verser à France Bois Forêt
 €

Références du paiement pour le compte des Propriétaires Forestiers

Le montant de la cotisation collectée auprès des Propriétaires est à reverser séparément à **FRANCE BOIS FORÊT**.

N° du compte de l'émetteur du virement, joindre votre RIB

Date

N° de chèque

à l'ordre de France Bois Forêt

Date

Jour Mois Année

Vous êtes une ENTREPRISE : la référence de votre virement doit être OBLIGATOIREMENT soit votre N° SIRET soit votre N° contributeur FB.

Notre RIB pour les virements à : Crédit Agricole d'Ile-de-France

IBAN (international Bank Account Number)						
FR76	1820	6002	8060	2868	0641	756
BIC (Bank Identifier Code) : AGRIFRPP882						

Titulaire du compte : France Bois Forêt ENTREPRISES -10 avenue de Saint Mandé - 75012 PARIS



Plus d'informations sur la CVO, ou pour télécharger un autre bordereau : consultez www.franceboisforet.fr